

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Bertrand Dupain	Directeur général par intérim
Gaëtan Desrochers	Vice-président	Simon Couture	Secrétaire-trésorier
Armelle Moran	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Chantal Fadous	Conseillère	Eric Leclerc	Directeur général adjoint
Jacques Dufresne	Conseiller	Chafic El-Rassi	Directeur de l'immobilisation
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Bonnie Antoine	Directrice Éducation autochtone
		Pascale Cyr	Directrice des relations publiques
		Valentine Baretta	Représentante Conseil jeunesse
		Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du CA

1. Ouverture de la réunion

1.1 Reconnaissance autochtone

La présidente souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Lecture de la déclaration de reconnaissance autochtone à l'égard de toutes les nations autochtones pour leur accueil sur tous leurs territoires traditionnels. Présentation d'une vidéo au sujet des mâts totémiques à 8 h 51.

1.2 Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 8 h 32. Il est noté que le quorum est établi malgré l'absence du conseiller Jaberolansar.

Résolution P - 2396-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique de ce 25 février 2023. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission du CSF

2.1 Lecture de la vision et de la mission du CSF

Une conseillère procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P - 2397-02-2023

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion publique de ce 25 février 2023 tel que présenté. »

P-442

Proposée par : Gaëtan Desrochers
Appuyée par : Armelle Moran
Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

4.1 Résolution en bloc – Procès-verbal

Résolution P - 2398-02-2023

« Que le conseil d'administration adopte le procès-verbal tel que présenté dans la réunion publique de ce 21 janvier 2023. »

Proposée par : Chantal Fadous
Appuyée par : Gaëtan Desrochers
Adoptée à l'unanimité

4.2 Procès-verbal P-441

Procès-verbal de la réunion publique du 21 janvier 2023.

4.3 Résolution en bloc – Correspondances

Résolution P - 2399-02-2023

« Que le conseil d'administration reçoive en dépôt les correspondances telles que présentées dans la réunion publique de ce 25 février 2023. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers
Appuyée par : Armelle Moran
Adoptée à l'unanimité

4.4 Correspondances

5. Suivis du CA

A) Suivis réunions à huis clos

5.1 Personnel cadre au bureau central : Processus d'évaluation, période de probation et évaluation annuelle

Les points 5.1 et 5.2 ont été discutés au même moment.

Présentation des propositions de l'administration relatives au processus d'encadrement du personnel cadre (point 5.1) et directions d'écoles (point 5.2) par les ressources humaines.

Prise en compte des ajouts et suggestions des conseillers, à savoir l'inclusion des partenaires dans les discussions relatives à la modification de la politique, la spécification de la période de temps à laquelle se tiendra l'évaluation après l'embauche ainsi que l'ajout du respect du budget alloué aux départements dans les critères d'évaluation du guide. Les documents modifiés selon les suggestions et commentaires reçus seront présentés prochainement (*Suivi : KD*)

5.2 Personnel de direction d'école : Processus d'évaluation, période d'essai et évaluation annuelle

5.3 APÉ Écoles les Aiglons – retour sur la présentation de janvier 2023

En suivi à la présentation et demande de l'APÉ de l'école les Aiglons en février dernier, le conseil d'administration ne répond pas positivement à leur demande en raison de certaines obligations financières incluses dans le budget de cette année. Le CA propose toutefois un projet pilote cadrant avec cette demande qui débutera avec l'école les Aiglons l'année prochaine. Plus de détails à venir.

P-442

B) Suivis réunions publiques

5.4 Référendum

Aucune suite du ministère des Finances. *(Statut : en cours)*

5.5 École de Kimberley

Aucune mise à jour.

6. Administration

6.1 École Franco-nord - Vidéo

Présentation d'une vidéo regroupant les photos d'activités qui se sont déroulées à l'école Franco-nord depuis septembre jusqu'aux vacances d'hiver.

A) Services à la petite enfance

6.2 Petite-enfance : Rencontre ministère + Rapport FPFCB (suivi)

Présentation d'un compte-rendu résumant la rencontre avec le ministère de l'Éducation dans laquelle des discussions autour des tests EHB, le projet des 4 ans, le programme autochtone, les questions relatives aux traductions, l'éducation inclusive, les cours ELA et FSL, l'importance d'un entraînement aux carrières en français, la culture francophone par rapport à l'immersion ainsi que le PLOÉ se sont tenues.

Présentation du rapport du projet pilote des 4 ans qui ressortait un taux de recrutement de 99% au prochain CA P. – *(Suivi : BD)*

Rapport FPFCB : tenue de rencontres. Regard sur la possibilité de placement des services de la petite enfance et services de garde. Il y aura des projets au printemps. Rapport plus approfondi prochainement – *(Suivi : FD)*

B) Services pédagogiques

6.3 École Beausoleil : sondage et ajout de niveaux

Il est noté que les ajouts de niveaux d'études proposés n'affecteront pas la dotation ni les ressources humaines.

La majorité des répondants aux sondages envisage continuer toute leur scolarité dans une école francophone. Questionnements autour de ce que compte faire l'administration relativement aux réponses reçues dans les sondages, vu qu'elles démontrent un besoin de travailler sur la rétention des élèves.

Résolution P - 2400-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 6^{ème} année à l'école Beausoleil pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

***Ajout des points de résolutions à l'ordre du jour au sujet de nouveaux niveaux d'études des écoles Kimberley, Deux-rives, la Confluence, la Vérendrye, André-Piolat, Jack-Cook et Penticton dans l'ordre du jour durant la rencontre.

6.4 École de Kimberley – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2401-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 5^è année à l'école de Kimberley pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

P-442

6.5 École des Deux-rives – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2402-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 9e année à l'école des Deux-rives pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

6.6 École la Confluence – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2403-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 7e année à l'école la Confluence pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

6.7 École la Vérendrye – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2404-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 8e année à l'école La Vérendrye pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Armelle Moran

Adoptée à l'unanimité

6.8 École André-Piolat – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2405-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 12e année à l'école André-Piolat pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

6.9 École Jack-Cook – Ajout niveau d'études (ajout)

Résolution P - 2406-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un niveau de 9e année à l'école Jack-Cook pour l'année 2023-2024. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Armelle Moran

Adoptée à l'unanimité

6.10 École secondaire Penticton – Retour 9^e année (ajout)

Résolution P - 2407-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve que la 9e année soit offerte au programme hétérogène à l'école secondaire Penticton pour l'année 2023-2024. »

P-442

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à majorité

En faveur : 3 / Contre : 2 / Abstention : 1

6.11 Situation Kamloops

Malgré le défi des locaux, l'administration confirme qu'il y aura la 7^e et la 8^e année l'année prochaine à Kamloops. Elle informe que le CSF a d'autres options à explorer dont entre autres la possibilité de trouver d'autres locaux ou l'utilisation de sa portative neuve. Une mise à jour sera envoyée à la communauté dans les deux semaines suivant cette rencontre. – (Suivi : CER/EL)

Quant à la communication à envoyer aux parents, le directeur général par intérim confirme son envoi la journée même. – (Suivi : BD)

6.12 Départ des élèves – Rapport complet (suivi)

Présentation du rapport.

Manque de mention des statistiques de départs de quelques écoles du CSF dont celles de l'école des Pionniers-de-Maillardville. Un suivi sera fait auprès de la direction de l'école. – (Suivi : BD)

6.13 Programme de la Colombie-Britannique

Le directeur général par intérim présente le programme de la C.-B. Il en résume le préambule à l'inclusion et l'épanouissement de tous les élèves, ajoutant que ce programme donne l'accès à toutes les universités canadiennes, tous les collèges canadiens, tous les programmes d'apprentissage canadiens et tous les établissements post-secondaires francophones et anglophones. Il note toutefois que lors de l'inscription dans les établissements post-secondaires anglophones, les élèves du CSF doivent indiquer qu'ils ont la langue anglophone comme langue première, et le contraire pour un établissement francophone.

Mettant en évidence la qualité du programme francophone de la C.-B, il informe la place qu'occupe le Canada en lecture, mathématiques, sciences et lecture personnelle.

6.14 Comité des partenaires VS School Planning Committee (suivi)

Une conseillère explique la nuance entre le comité des partenaires et le *School Planning Committee*.

Rappelant l'ouverture du CCP à une possible révision de la politique, elle réitère que le guide d'accompagnement sera révisé seulement après consultation des partenaires.

6.15 Rapport sur la rétention et les inscriptions – Mise à jour

Présentation des plans mis en place par l'administration à titre de fil conducteur du CSF pour favoriser la rétention et les inscriptions au CSF (voir document sur ESB).

6.16 Sorties éducatives

Présentation de la compilation de toutes les sorties éducatives approuvées par le conseil exécutif du CSF.

6.17 Calendrier scolaire : journées pédagogiques

Résolution P - 2408-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve que les journées pédagogiques aient lieu les mêmes journées pour l'ensemble des écoles du CSF. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

P-442

6.18 Dotation – Résolution no 1 (Counseling et orthopédagogie)

Résolution P - 2409-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve que la dotation en counseling soit portée au ratio de 1:404 ainsi que celui de l'orthopédagogie dans toutes les écoles du CSF. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

****Suite au nombre des points à traiter et le manque de temps, les conseillers s'entendent de ne pas discuter des points d'informations à compter de ce point et de s'attarder seulement sur les points de résolutions.*

6.19 Dotation – Résolution no 2 (Écoles – Élèves les plus vulnérables)

Résolution P - 2410-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve que la dotation des écoles Anne-Hébert et Gabrielle-Roy soit accrue afin de permettre la mise en place d'une structure adéquate correspondant aux besoins de la population des élèves fréquentant ces deux établissements. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

6.20 Dotation – Résolution no 3 (Équilibre budgétaire)

L'ordre des priorités de la résolution présentée précédemment par le directeur général par intérim est modifié à l'amiable. Ceci insinue l'annulation de la première résolution et son remplacement par la nouvelle qui devient ainsi la principale.

Résolution P - 2411-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve que la priorisation des aménagements budgétaires (si nécessaire) porte sur les dotations suivantes :

1. Aménagement jusqu'à concurrence de 1M\$ de la masse salariale du bureau central et révision de l'organigramme;
2. Diminution d'environ ¼ du budget de l'EPAL (école virtuelle);
3. Révision de la dotation attribuée en 2022-23 dans les écoles hétérogènes;
4. Interruption de la dotation de 0.06 ETP par classe de 4e à 6e année en ELA;
5. Révision des heures de commis de bibliothèque à concurrence d'au moins une journée d'ouverture de la bibliothèque pour les petites écoles (ETP et heures de commis combinés). »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à majorité

En faveur : 5 / Contre : 0 / Abstention : 1

6.21 PLOÉ

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir documents sur ESB pour plus d'informations.

6.22 Vie étudiante

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

6.23 Sommet en éducation

Deux élèves des écoles des Pionniers-de-Maillardville et des Sept-sommets participeront au Sommet en Éducation avec la présidente Lavoie, la conseillère Moran et le directeur général par intérim, M. Dupain.

P-442

6.24 Parents de Fernie

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.25 Calendriers scolaires 2023-2024 (Option 2 pré-approuvée)

Les écoles concernées par cette résolution sont : Côte-du-Soleil, des Colibris, des Deux-rives, des Grands-cèdres, des Navigateurs, des Pionniers-de-Maillardville, des Sentiers-alpins, des Sept-sommets, Jack-Cook, La Vallée et Rose-des-vents.

Résolution P - 2412-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve le calendrier scolaire 2023-2024 des écoles énumérées, tel que présenté. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

6.26 Calendrier scolaire 2023-2024 (École secondaire Jules-Verne)

Résolution P - 2413-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 2023-2024 de l'école secondaire Jules-Verne, incluant une variation de date pour le premier jour de classe, soit le 6 septembre 2023. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

6.27 Calendrier scolaire 2023-2024 (École Sophie-Morigeau)

Résolution P - 2414-02-2023

« Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 23-24 de l'école Sophie-Morigeau incluant les vendredis rouges en lien avec le conseil scolaire anglophone. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Armelle Moran

Adoptée à l'unanimité

C) Service des ressources humaines

6.28 Poste de la direction générale – Affichage et processus (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

6.29 Rétention et recrutement du personnel (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.30 Logement du personnel dans les communautés à pénurie (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.31 Sécurité du personnel dans les écoles contre l'intimidation externe

Une conseillère rappelle que le CSF est contre toute forme d'harcèlement envers son personnel et informe des politiques en place pour leur protection.

Travail en cours sur la politique concernant la santé et sécurité au travail au comité-conseil des politiques.

6.32 Pénurie d'enseignants et aides pédagogiques spécialisées (plan d'action du CSF)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

P-442

D) Service des relations publiques

6.33 Rapport trimestriel du service des RP

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir documents sur ESB pour plus d'informations.

6.34 Drapeaux franco-colombiens – Évaluation coûts (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.35 Portes ouvertes et promotion

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir documents sur ESB pour plus d'informations.

E) Service de la technologie

6.36 Financement du système informatique des RH (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

F) Service des finances

6.37 Dons du public au CSF (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

6.38 Planification budgétaire 2023-2024 (sondage)

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

6.39 Budget amendé 2022-2023 + Arrêté

Présentation des points saillants du budget.

Utilisation de la quasi-totalité du surplus non restreint du budget pour le balancer suite à plusieurs défis rencontrés cette année, dont entre autres, l'inflation, la baisse des effectifs, le taux d'absentéisme et l'augmentation des frais de transport.

Le budget inclut l'augmentation salariale des cadres. Celle du personnel de soutien y sera ajoutée une fois que le CSF en recevra l'information.

6.40 Arrêté du budget amendé 2022-2023 – 1^e lecture

Résolution P - 2415-02-2023

« Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2022-2023 tel que présenté. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à majorité

En faveur : 5 / Contre : 0 / Abstention : 1

Le conseiller Dufresne procède à la première lecture de l'arrêté.

6.41 Arrêté du budget amendé 2022-2023 – 2^e lecture

Résolution P - 2416-02-2023

« Que le conseil d'administration procède à la 2^e lecture de l'arrêté Budget amendé 2022-2023 tel que présenté. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

La conseillère Fadous procède à la deuxième lecture de l'arrêté.

P-442

6.42 Recommandation de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption de l'arrêté du budget amendé 2022-2023

Résolution P - 2417-02-2023

« Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption du budget amendé 2022-2023 tel que présenté. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

6.43 Arrêté du budget amendé 2022-2023 – 3^e lecture et adoption

Résolution P - 2418-02-2023

« Que le conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2022-2023 tel que présenté. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Desrochers procède à la troisième lecture de l'arrêté.

G) Service des opérations

6.44 Transport : Contrat avec Diversified – Mise à jour (suivi)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.45 Transport en commun élèves

Discussion non tenue (réf point 6.18).

H) Service de l'immobilisation

6.46 Service de l'immobilisation – Mise à jour

Présentation du rapport d'immobilisation (voir document sur ESB). Plus de détails sur le site Web.

6.47 Recensement – Étude comparative des données

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB.

6.48 Bureau central (siège social)

Discussion non tenue (réf point 6.18).

6.49 CSF Amended Capital Budget Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 - Arrêté + Lettre

6.50 Arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 - 1^e lecture

Résolution P - 2419-02-2023

« Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 tel que présenté. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

La conseillère Claveau procède à la première lecture de l'arrêté.

P-442

6.51 Arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 - 2e lecture

Résolution P - 2420-02-2023

« Que le conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 tel que présenté. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

La conseillère Fadous procède à la deuxième lecture de l'arrêté.

6.52 Recommandation de procéder à la 3e lecture et à l'adoption de l'arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03

Résolution P - 2421-02-2023

« Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 tel que présenté. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

6.53 Arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 - 3e lecture et adoption

Résolution P - 2422-02-2023

« Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté CSF Amended Capital Bylaw No. 2022/23-CPSD93-03 tel que présenté. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Desrochers procède à la troisième lecture de l'arrêté.

7. Pause

Les pauses se déroulent de 11 h 10 à 11 h 28 et de 12 h 36 à 12 h 51.

8. Gouvernance

A) Groupes de travail et comités

Le point sur le groupe de travail antiracisme n'apparaissant pas dans cet ordre du jour, la présidente en fait une mise à jour au point 6.18 de cet ordre du jour. Elle informe avoir reçu des recommandations du groupe de travail antiracisme en retard suite à des circonstances en dehors de son contrôle. Elle s'excuse du fait que les conseillers n'ont pas eu le temps de revoir lesdites recommandations ou d'en discuter, et assure qu'ils en prendront connaissance pour discussions à la rencontre du mois d'avril. – (Suivi : CA)

8.1 Comité-conseil de consultation avec les partenaires (3CP)

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

8.2 Comité-conseil des politiques

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

8.3 CCP – Compte-rendu des rencontres

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

P-442

8.4 Comité-conseil des finances

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB pour plus d'informations.

8.5 CCF – Frais pour causes juridiques

La résolution proposée : « *Que le conseil d'administration approuve que les dépens reçus à partir du 1e février soient transférés dans un fond ciblé appelé "Fonds juridiques" et que l'argent placé dans ce fond soit seulement utilisé pour les frais de causes juridiques* », est remplacée à l'amiable.

Tenue des discussions et suite à un problème technique, la résolution n'a pas été votée.

Les conseillers s'entendent de procéder à un vote par courriel de la résolution remplaçante, devenue originale : « *Que le conseil d'administration approuve qu'une portion suffisante des dépens reçus à partir du 1e février 2023 soient transférés dans un surplus opérationnel restreint appelé "Fonds juridiques" et que l'argent placé dans ce fond soit seulement utilisé pour les frais de causes juridiques* », et de faire part du résultat du vote au prochain CA public. – (Suivi : CA)

8.6 CCF - PLOÉ

Résolution P - 2423-02-2023

« *Que le conseil d'administration approuve que les subventions reçues pour le PLOÉ soient utilisées seulement comme fond ciblé appelé "PLOÉ" et que l'argent de ce fond serve seulement à des fins établis pour le PLOÉ.* »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

8.7 Comité-conseil du plan stratégique

Discussion non tenue (réf point 6.18).

8.8 Comité-conseil des immobilisations

Discussion non tenue (réf point 6.18).

8.9 Comité consultatif pour le rehaussement de l'éducation autochtone

Discussion non tenue (réf point 6.18).

8.10 Groupe de travail élections scolaires

Discussion non tenue (réf point 6.18).

8.11 GTÉS – Droit de vote

Discussion non tenue (réf point 6.18).

8.12 Groupe de travail de l'évaluation de la direction générale

Aucune mise à jour.

8.13 Groupe de travail sur la réconciliation

Aucune mise à jour.

P-442

8.14 SOGI

Aucune mise à jour.

B) Regroupements

8.15 ACELF

Aucune mise à jour.

8.16 BCPSEA

Aucune mise à jour.

8.17 BCSTA

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir documents sur ESB pour plus d'informations.

8.18 FNCSF

Aucune mise à jour.

C) Divers

8.19 Calendrier du CA (modifié)

Discussion non tenue (réf point 6.18). Voir document sur ESB.

9. Divers

9.1 Informations en provenance du ministère de l'Éducation

10. Questions du public

10.1 Questions du public

Par audioconférence :

Questionnements sur le manque de mention du personnel et de la communauté dans l'évaluation des directions d'écoles et si le CSF les consultera comme indiqué dans la politique, si la décision des journées pédagogiques communes viendra du bureau central ou après consultation auprès de toutes les écoles, sur le non-respect de la DA-1007 suite au montant de 35 000\$ en réserve d'argent opérationnel non restreint, l'augmentation des frais juridiques 100 000\$ à plus de 1,4 millions \$ et plus de demandes de détails sur les projets dans lesquels il a été dépensé et ce qui a été fait, l'augmentation entre le budget préliminaire (639 000\$) et le budget amendé (758 000\$) dans la section de la direction générale, l'avis de la DG par intérim en rapport avec la fortification du secondaire et l'offre de petites écoles nourricières, le budget d'où sortait le remboursement des dépens, les décisions prises par rapport à la dotation et son rapport avec l'idée d'augmentation du financement en orthopédagogie ou l'équilibre budgétaire, ainsi que plus de détails sur l'indignation de la DG par intérim en rapport avec la résolution sur le PLOÉ.

Commentaires : remerciements suite à l'augmentation de niveaux d'études et des services spécialisés ainsi que d'avoir soutenu le retour des 9^e année à Penticton, favorisant la récupération d'élèves autrefois partis.

Vimeo :

Questionnement sur la raison pour laquelle toutes les écoles du secondaire ayant des classes jusqu'à la 12^e année n'offrent pas l'IB complet jusqu'à la 12^e année.

11. Clôture de la réunion

11.1 Clôture de la réunion

La présidente remercie tous(tes) les participants(es), et en appelle à la clôture de la réunion à 13 h 48.

Résolution P - 2423-02-2023

« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique de ce 25 février 2023. »

Proposée par : Chantal Fadous

P-442



Appuyée par : Marie-Christine Claveau
Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 15 AVR. 2023

Présidente

Secrétaire-trésorier

15 AVR. 2023

Date

P-442